



AVIS PUBLIC

La Ville de Témiscaming avise la population que le calendrier 2025 des séances ordinaires du conseil municipal a été adopté à la séance régulière du 5 novembre 2024 conformément à l'article 319 de la Loi sur les Cités et Ville.

Il a été résolu que les séances ordinaires du conseil municipal seront tenues à 19h, le deuxième mardi de chaque mois à l'exception du mois de novembre qui aura lieu le 2e mercredi du mois compte tenu des élections municipales du 2 novembre 2024. Celles-ci auront lieu à la salle Desjardins du Centre récréatif de Témiscaming.

14 janvier	13 mai	9 septembre
11 février	10 juin	30 septembre
11 mars	8 juillet	12 novembre
8 avril	12 août	9 décembre

Donné à Témiscaming, ce 18 novembre 2024

Patrick Tanguay Dumas
Directeur général et greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Patrick Tanguay Dumas, directeur général et greffier, résidant à Témiscaming, certifie que j'ai publié le présent avis le 18 novembre 2024 sur le site web de la Ville relativement à l'adoption du calendrier des séances du conseil.

De plus, j'ai affiché une copie de cet avis public à l'hôtel de ville le 18 novembre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 18 novembre 2024.


Patrick Tanguay Dumas
Directeur général et greffier